

# 03 VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI

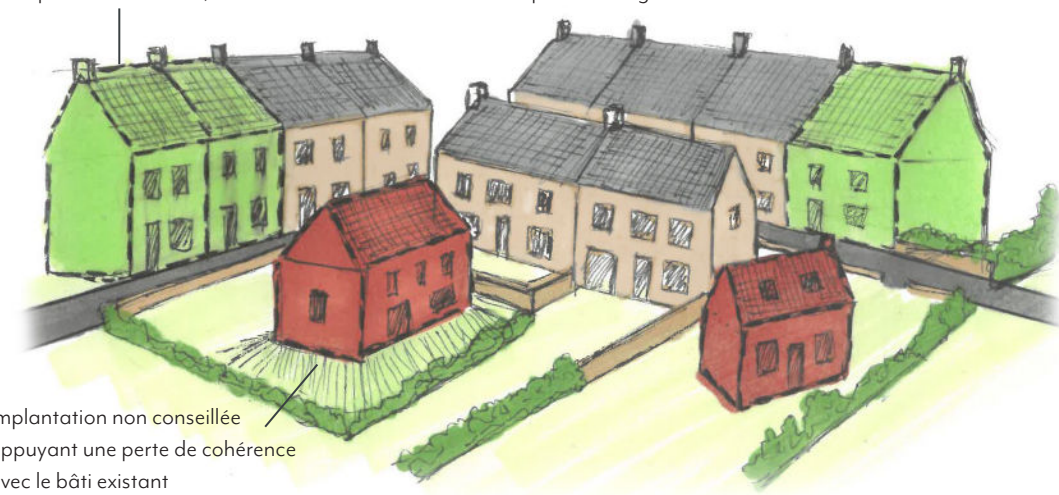
## Préserver le caractère des bourgs et des villages

Les bourgs et les villages du Grand Site de France jouissent de groupements d'habitats anciens et de vieux bourgs au caractère encore préservé. Les villes de Gâvres, d'Étel et de Quiberon présentent un cœur de bourg conservant des habitations et des structures typiques des villages de pêcheurs, datant du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle. Les villages de Saint Pierre Quiberon et Quiberon arborent quant à eux des quartiers aux caractéristiques typiques des stations balnéaires, marqueurs du développement touristique de la presqu'île dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Enfin, les villages d'Erdeven, Plouharnel et Plouhinec présentent des bourgs plus ruraux avec de nombreuses fermes où viennent se rattacher les dépendances : granges, étables, porcheries, bergeries, fours, puits, etc. La préservation et la mise en valeur du caractère de ces architectures vernaculaires sont essentielles pour la valorisation de l'identité et de l'histoire des lieux.

### PRÉSERVER ET RENFORCER LA SILHOUETTE DES VILLAGES

- Inscrire les constructions en continuité des trames bâties afin de garantir leur compacité ;
- Privilégier la forme de l'habitat groupé à celle de l'habitat dispersé ;
- Implanter les constructions en continuité des constructions existantes ;
- Adapter la taille des constructions pour ne pas dénaturer la silhouette des villages en respectant ses caractéristiques morphologiques. S'inspirer de l'échelle et de la proportion des constructions alentours ;
- Suivre l'orientation générale de la rue et du bâti environnant.

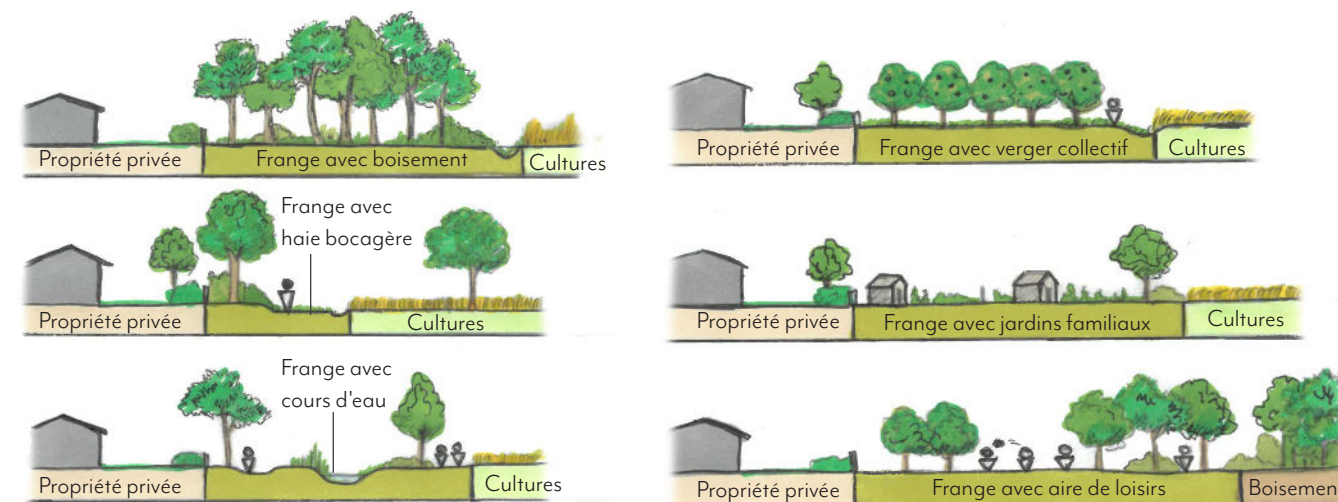
Implantation désirée, en continuité du bâti existant et respectant l'alignement et l'orientation de la rue



Les typologies d'implantation du bâti. Site imaginaire en zone urbaine.

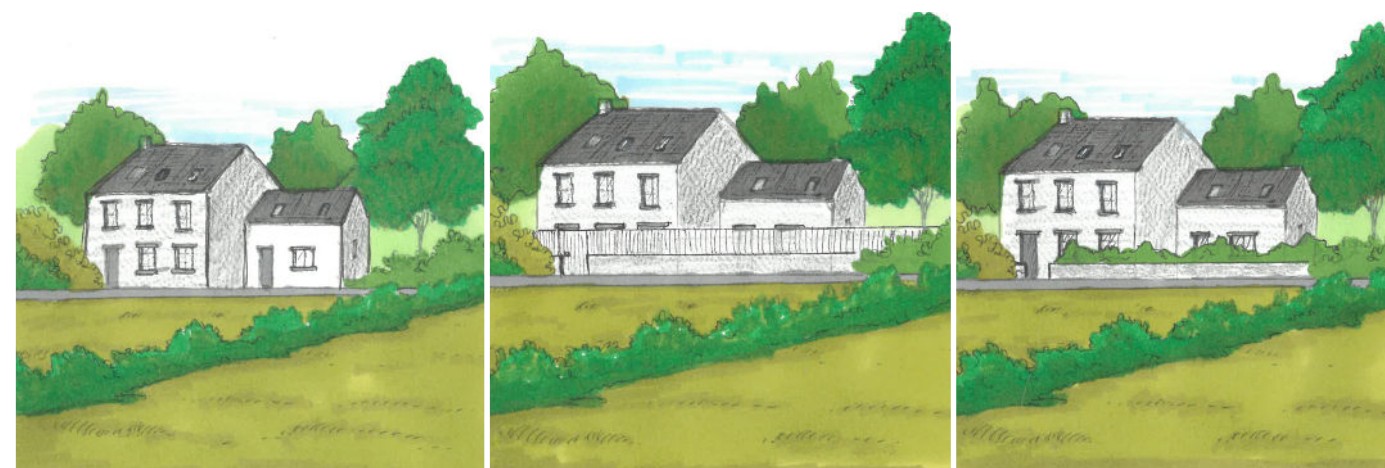
### TRAITER ET VALORISER LES FRANGES URBAINES

- Créer des lisières paysagères par des aménagements végétalisés tenant une place importante à la fois pour qualifier la limite des espaces privatifs et marquer une distance entre espaces habités et espaces naturels ou agricoles. Cette zone doit être vue comme un véritable espace de transition, que ce soit pour les êtres humains ou la faune sauvage, et non comme une séparation. Elle peut proposer des cheminements doux le long de formes et d'essences végétales cohérentes avec les paysages alentours.



Exemples de typologie de franges rurales

- Intégrer le bâti diffus dans le paysage par un traitement paysager des limites de la parcelle privée : favoriser les clôtures issues de matériaux locaux, favoriser des séparations permettant la libre circulation de la faune, préserver les éléments de paysage existant (haies, murets, etc.), privilégier la plantation de haies diversifiées ;
- S'assurer de la bonne colorimétrie des façades et favoriser des nuances adaptées au paysage environnant. La recherche constante d'une harmonie avec les tonalités du paysage alentour est fondamentale, le but étant de se fondre dans ce tableau coloré.



Croquis des différents degrés d'insertion paysagère d'un même bâti par le traitement de ses limites parcellaires. Site imaginaire.

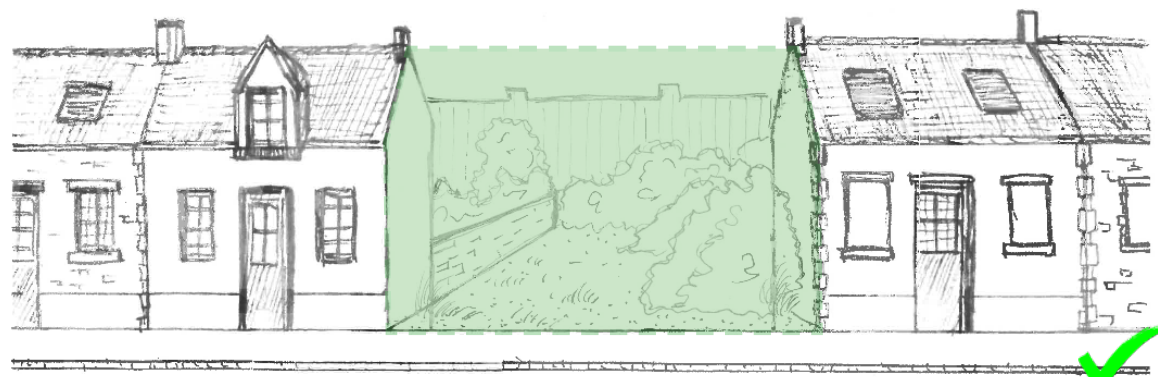


**ATTENTION !**

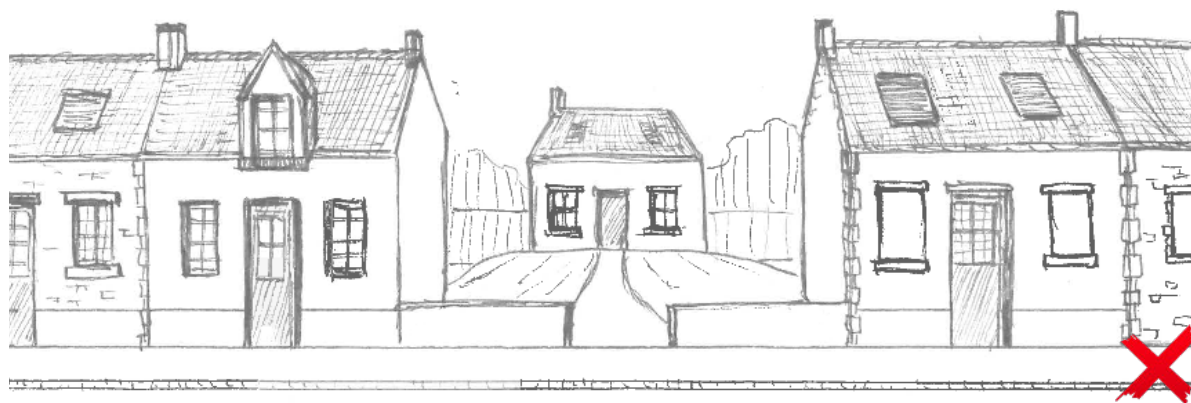
Avant toute intervention sur un monument remarquable qui fait l'objet d'une inscription, protection ou classement au titre des monuments historiques (MH) ou aux abords de MH, prendre conseil auprès de l'Architecte des bâtiments de France. Pour tous actes impactant un élément du patrimoine bâti non inscrit ou classé, solliciter l'appui des architectes-conseil de la DDTM.

**RESPECTER LES PRINCIPES D'IMPLANTATION ORIGINELS**

La préservation et la valorisation du caractère des quartiers historiques passent par le respect des principes d'implantations originels. L'implantation des habitations vernaculaires répond souvent à des critères bien définis. Les maisons de pêcheurs, par exemple, donnent en général directement sur la rue, elles sont orientées plein sud et disposent souvent d'un pignon à l'ouest pour se protéger du vent. Les villas balnéaires de bord de mer disposent, elles, d'une implantation se faisant souvent au milieu de larges parcelles et bénéficient d'une orientation dépendante des vues vers l'océan. Les maisons de maîtres sont, quant à elles, érigées pour être visibles par tous en symbolisant ainsi la réussite sociale : la façade principale s'ouvre sur l'espace public. Autant de principes d'implantation à respecter dans les quartiers historiques pour préserver le caractère du patrimoine bâti :



Exemple d'implantation conseillée dans un alignement de maisons de pêcheurs

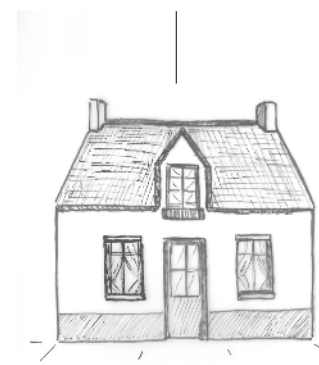


Exemple d'implantation déconseillée dans un alignement de maisons de pêcheurs

**RESPECTER LES PRINCIPES ARCHITECTURAUX ORIGINELS**

- Préserver les formes originelles. Ne pas altérer les formes originelles par l'ajout d'extensions qui empêchent la lecture des volumes d'origine. Les nouveaux programmes doivent pouvoir s'intégrer à la volumétrie existante et les extensions doivent accompagner l'architecture d'origine ;
- Préserver les éléments caractéristiques des façades et maintenir l'ordonnancement initial. Les façades s'ornent parfois d'éléments décoratifs : linteaux sculptés, chaînage d'angle, encadrements de baies, etc. L'ordonnancement des ouvertures et leurs proportions spécifiques ne doivent pas être modifiées sous peine d'altérer le caractère du bâti ;
- Maintenir ou reproduire les principes des toitures traditionnelles. Les nouveaux programmes et les extensions doivent pouvoir respecter le nombre de pans, les inclinaisons des pentes, et les matériaux de couverture.

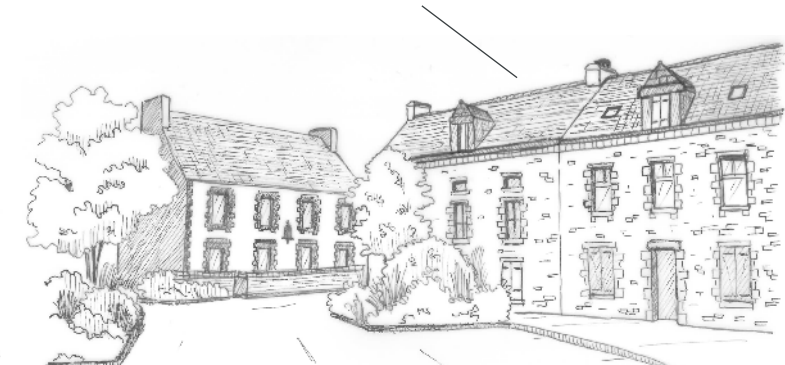
Maison carrée à deux pièces symétriques et combles à surcroît



Maison carrée à étage et combles à surcroît



Logis en R+1 avec des combles à surcroît et des façades de type ternaire. Les ouvertures sont ordonnées et alignées. Certains logis offrent en rez de chaussée un espace dédié aux boutiques commerciales.



Exemples d'architecture vernaculaire type Maison de pêcheurs (Etel)

Exemples d'architecture vernaculaire type Logis de bourg (Plouhinec)



Exemples d'architecture vernaculaire type Villa balnéaire (Quiberon)

Les villas balnéaires se démarquent par leurs volumes complexes favorisant la dissymétrie pour se démarquer des architectures classiques. On trouve ainsi des typologies en «L», en «U», des volumes imbriqués de façon savante, en décrochement, etc. Cette complexité peut également résulter d'un volume maçonné simple complexifié par des éléments saillants (tours et tourelles, balcons, porches, bow-windows, terrasses, etc.). Elles empruntent des styles éclectiques que ce soit dans la recherche de formes ou de couleurs. Elles s'ornent ainsi d'éléments décoratifs : les façades sont généralement décorées d'ouvrages saillants en bois peints, les encadrements de baies, souvent harpés, alternent des pierres de taille et des briques rouges, etc. Les modénatures offrent un décor abondant et introduisent ainsi la polychromie des façades par la mise en oeuvre de différents matériaux.



## RESPECTER LES COULEURS ORIGINELLES

- Concernant la mise en couleurs des maisons, favoriser une prise en compte du grand paysage et procéder à une mini analyse paysagère avant de faire un choix. Les couleurs définies doivent pouvoir s'accorder avec les paysages environnants, les bâtiments voisins et en vis-à-vis. C'est avec ces couleurs et leurs niveaux de valeurs, de saturation et de contraste qu'il faut tisser des liens, de manière à obtenir un résultat harmonieux et plaisant au regard. Privilégier toujours un choix de couleurs qui s'inspire de la tradition locale. Favoriser l'utilisation des couleurs conformes aux couleurs des modèles existants, ou en harmonie avec la couleur des enduits de façade ;
- Pour les murs en pierres apparentes, favoriser les joints entre les pierres réalisés au mortier de chaux de ton couleur pierre, et proscrire le gris ciment. De même pour les murs à parement en pierres collées ;
- Pour les façades, préférer les murs revêtus d'un enduit ciment taloché et d'une peinture blanche, soit d'un enduit monocouche blanc taloché ou balayé, ton blanc ou ton pierre. Proscrire les enduits grattés et les couleurs trop éloignées du style traditionnel ;
- Pour les boiseries (menuiseries extérieures, volets, bardages, etc.), le choix de contraste peut être fait avec toujours l'idée de s'accorder avec harmonie aux couleurs des enduits de façades et des autres bâtiments environnants en se référant à une des typologies colorées, repérées dans le site.



Croquis des différents degrés d'intégration d'un même bâti par le traitement de sa façade. Site imaginaire.

Dans les quartiers anciens et les villages, il est conseillé de préserver le caractère des lieux. Cela passe par un respect de l'harmonie des nuances de façades avec le paysage alentour ou les bâtis en vis-à-vis. Il s'agira, pour tout projet de construction, rénovation, réhabilitation, de s'intégrer au mieux au tissu ancien pour se fondre dans ce tableau paysager.

## INTÉGRER LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

- Éviter la forte visibilité des équipements techniques (réseaux privés, paraboles, antennes, etc.) en façade et préférer une intégration de ces éléments à la construction ou un camouflage pour une intégration optimale (taille, couleur, etc.) ;
- Pour les panneaux solaires, penser leur positionnement afin qu'ils présentent la meilleure intégration possible : préférer une implantation encastrée, lorsque l'orientation le permet, préférer les toitures les moins visibles depuis l'espace public et les toitures secondaires, aligner les panneaux avec les ouvertures de façades, choisir un capteur dont le coloris est en accord avec celui de la toiture ;
- Favoriser l'enfouissement des réseaux aériens, particulièrement dans les vieux bourgs et les villages à fort caractère patrimonial.



L'enfouissement des réseaux aériens et l'effacement des poteaux permettent déjà de restaurer le caractère pittoresque du village. Les luminaires peuvent alors être remplacés par des candélabres plus modernes et intégrés.



## Valoriser les sites et monuments d'intérêt patrimonial

Nombreux, les éléments patrimoniaux sont les témoins de l'histoire du Grand Site de France. On y compte l'architecture militaire et défensive, l'architecture religieuse et sacrée, les édifices maritimes, les vestiges mégalithiques, etc. Il faut également compter le petit patrimoine très riche du territoire (fontaines, puits, lavoirs, croix, calvaires, etc.). Autant de vestiges à préserver et valoriser pour transmettre l'histoire des lieux et les savoir-faire d'antan.

- Valoriser et préserver « l'esprit » des sites et monuments d'intérêt patrimonial et le petit patrimoine par l'aménagement ou le réaménagement des abords favorisant une intégration paysagère. Valoriser par un accompagnement végétal favorisant les essences locales. Créer, par le végétal, des ambiances et des compositions en parfaite harmonie avec les lieux, édifices et bâtiments qu'elles embellissent. Cela passe notamment par une diversité des essences choisies, des couleurs ou des tailles permettant la réalisation de véritables créations florales et paysagères mettant en valeur le patrimoine ;
- Adapter les revêtements des abords en fonction du contexte dans lequel s'inscrivent ces éléments : pavages en pierres dans les villages mixés à des espaces perméables (stabilisé, enherbement) par exemple, éviter les revêtements banalisants type bitume ; en milieu périurbain, éviter les revêtements imperméables, privilégier les stabilisés ou couvert enherbé ;

Proposition de mise en valeur de la fontaine du sentier éponyme à Plouharnel



- Entretenir l'accès au banc et proposer un mobilier en accord avec la charte Grand Site de France
- Débroussaillage et création de petits massifs de plantes adaptées (locales et non invasives)
- Restauration des murets
- Désherbage des abords de la fontaine

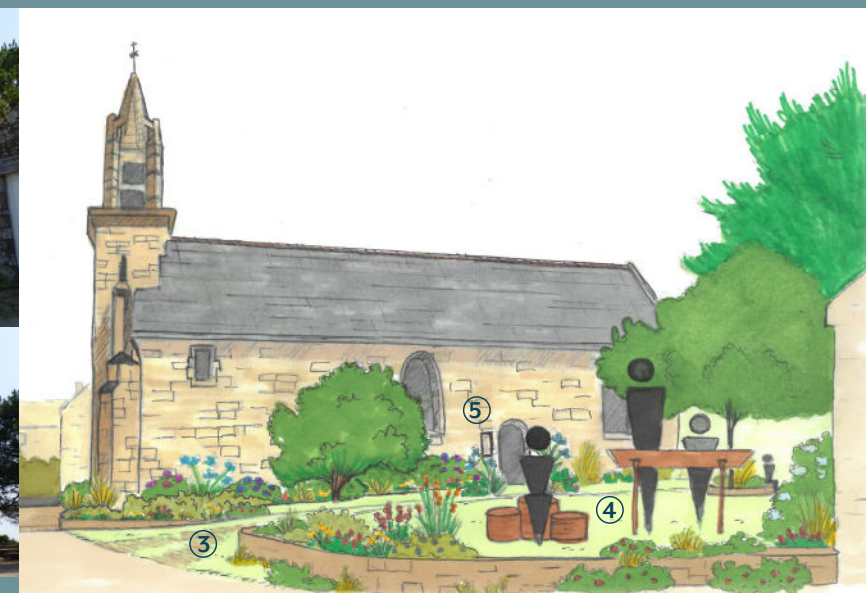


Croquis de l'état projeté

Plantes à supprimer du site (envahissantes)

- Aux abords, éviter l'utilisation de mobiliers urbains issus de gammes banalisantes et non qualitatives et privilégier une gamme s'inspirant du mobilier Grand Site de France ;
- Proscrire l'installation des points de collecte ou de panneaux d'affichage à proximité des monuments et supprimer les panneaux obsolètes ou détériorés ;
- Signaler, quand nécessaire, le monument ou le petit patrimoine avec sobriété selon la Charte de signalétique du Grand Site de France et éviter la multiplication des panneaux ;
- Développer les promenades paysagères autour de ces sites sur des thématiques paysagères, architecturales et/ou historiques pour transmettre et faire connaître l'histoire de ce patrimoine.

Proposition de valorisation des abords de la chapelle de Sainte Barbe à Plouharnel



Sur ce projet, il est proposé de revoir l'aménagement du parvis de la chapelle mais également de son espace vert. Un pavage en pierre (1) permet de démarquer l'entrée mais également de délimiter la petite place (2). De part et d'autre de l'entrée des massifs de vivaces (3) encadrent et soulignent l'architecture de la chapelle. Bien choisies les espèces d'arbustes et de vivaces de ces massifs permettent de révéler le caractère du lieu. Les couleurs des différentes floraisons peuvent, par exemple, rappeler celles des vitraux de la chapelle. L'espace vert est transformé en un véritable lieu de rencontre et de détente tourné vers les patrimoines du territoire. Le projet propose d'aménager un point de vue vers la baie et le site du Bégou avec un panneau d'interprétation accompagné de différentes assises (4). Enfin, une signalétique patrimoniale est proposée sur la façade du bâti (5).





FICHES ACTIONS AFFILIÉES

Fiche action 2.1.1 : Valoriser les sites et monuments d'intérêt patrimonial

Fiche action 2.1.2 : Affirmer le caractère de l'architecture des bourgs et des villages

Fiche action 2.1.3 : Valoriser le petit patrimoine

Fiche action 2.1.4 : Préserver et valoriser le patrimoine de murets

Fiche action 2.2.1 : Préserver et renforcer la silhouette des villages

Fiche action 2.2.2 : Intégrer et requalifier les extensions urbaines

Fiche action 2.2.3 : Traiter les transitions espace urbanisé/ espace naturel, espace urbanisé / espace cultivé